

# 2011

## Rapport à la communauté



**Assemblée  
communautaire  
fransaskoise**



Message du président.....	3
Message de la Direction générale.....	4
Présentation de l'ACF.....	5
<b>Impact 1</b> <b><i>Accroître la population de parlants français en Saskatchewan</i></b> .....	6
Recrutement et Destination Canada	
Mission à l'Île Maurice et MOU	
Service d'accueil, d'établissement et d'intégration	
Emplois	
CIME	
La Coalition	
<b>Impact 2</b> <b><i>Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan</i></b> .....	10
Comité consultatif sur les affaires francophones	
Relation Franco-métisses	
Cas Caron	
2012 Année des Fransaskois - Programmation	
<b>Impact 3</b> <b><i>Accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise</i></b> .....	12
Levée de drapeaux	
Camp Voyageur	
Les Rendez-vous de la francophonie	
<b>Impact 4</b> <b><i>Renforcer la capacité des individus et des organismes</i></b> .....	13
Soutien au réseau	
Actions politiques	
Communications	
Remerciements	
Rapport financier.....	18
Liste des Députés.....	27
Liste des employées.....	28





Au début de mon mandat, je vous avais parlé de ma vision. Ce soir-là, j'ai indiqué que ce serait un mandat « statu quo ». Il y a 12 mois, cela voulait dire assurer un suivi pour et un investissement d'énergie soutenu dans les grands dossiers de l'heure. Vous les connaissez – immigration, terroir, postsecondaire, bonification des ententes de contribution, la relève au réseau associatif, les nouvelles technologies, des améliorations en matière de la gouvernance dans le réseau, les revendications politiques. Heureusement que nous avons fait certains progrès dans certains dossiers, car depuis mon assermentation à la fin de novembre 2010, j'ai du manger mes mots en matière d'un certain « statu quo ». La première année de ce mandat a été marquée par de changements importants, et ce dès les premières semaines.

Denis Desgagné m'annonce son ascension au Centre de la Francophonie des Amériques à Québec dès le mois de novembre. Grande honneur pour lui, certes, mais, à mon avis, trou considérable dans notre équipe. Au mois de juillet, Joanne Perreault décida qu'une carrière de grand-maman emporterait sur une carrière à l'ACF. Heureux choix pour ses petits enfants, sans doute! Et au fil des mois, trois de nos élus communautaires nous ont quittés. J'ai du dire au revoir et merci à Bernard Lévasseur de North Battleford, Annette Labelle de Ponteix et Evelyn Cousin-Gaudet de Bellevue-Domrémy-St-Louis.

Mais ces reculs furent temporaires et ont présenté d'excellentes opportunités pour renouveler l'équipe. À la direction générale, nous avons donc embauché Denis Simard, un de nos jeunes talents. La courbe de son apprentissage a été assez à pic, mais son adaptation au sein de l'équipe et sa maîtrise des dossiers connaissent un grand succès. Ronald Labrècque, un de nos routiers expérimentés, assure maintenant la direction adjointe et l'administration générale interne, tandis que Thierry Sarny est responsable du secteur du développement communautaire et Darron Taylor assume la direction du secteur Immigration-Employabilité.

Clarence Briand assure maintenant la relève pour les Battlefords, tandis qu'Élisabeth Perreault effectuera le mandat au nom des gens de Bellevue-Domrémy-St-Louis.

Le renouvellement au sein de l'équipe des employés et à l'ACF m'assure que nous sommes repartis de bon pied en bonne direction. Cette grande restructuration administrative devrait nous assurer que nous allons accomplir notre travail, avec l'aide et la complicité du Réseau, bien entendu. Pour réussir, nous nous engageons à la mise sur pied d'une grande consultation communautaire qui aura lieu au cours de 2012. L'avenir, ça se prépare!

Ce qui m'a le plus émerveillé depuis mon arrivé à l'ACF en mai dernier c'est bien la grande quantité d'appels, de conversations privées, de courriels et contacts de tous genres qui se sont précipités vers moi à partir des quatre coins de la province. Les gens m'ont partagé leurs inquiétudes, leurs idées, leurs stratégies d'actions, leurs pistes pour l'avenir, leurs histoires cocasses et leurs solutions en lien avec le développement de la communauté fransaskoise. Ces contacts sont venus de tous les secteurs de la communauté, de la part des vieux routiers, de la part des Fransaskoises et de Fransaskois décrochés, de la part des nouveaux arrivants, de la part des élu(e) s et des employé (e) s de nos organismes fransaskois et aussi de la part de jeunes qui s'intéressent à l'avenir de la francophonie.

Ce que j'ai perçu le plus est un sentiment d'urgence, j'ai l'impression qu'on est à l'heure de la solidarité, à l'heure de la concertation et de la collaboration. D'après ce que les gens m'ont dit, le temps est venu de pardonner et faire un mea culpa collectif. Que ce soit les méseventes du passé ou les disputes internes, on se doit de mettre tout ça de côté. Le temps est venu de travailler ensemble, de changer notre dynamique et d'avancer sans se laisser détourner par les petites embûches et les conflits de personnalités.

J'ai constaté à quel point les gens ont à cœur le bien-être, la survie et l'avenir de la communauté fransaskoise. Nos discussions depuis six mois ont réellement été une source d'inspiration qui donne encore plus le goût de se retrousser les manches et de faire ce qui est nécessaire pour la communauté. Travaillons ensemble et prenons le tournant de la solidarité. Je m'engage à travailler dans cette direction. Collectivement nous possédons les forces, le talent et les idées requis, pour accomplir notre mission. Bâtissons l'avenir ensemble et rien ne pourra nous arrêter!





L'Assemblée communautaire fransaskoise est l'organisme provincial qui se préoccupe du développement de la communauté fransaskoise dans son ensemble. À l'image d'un gouvernement communautaire, l'ACF a le mandat de faire reconnaître et de défendre les droits et les aspirations de la communauté francophone en Saskatchewan et d'assurer une concertation et un appui aux divers partenaires dans leurs efforts de développement.

Notre Rapport à la communauté pour l'année 2011 présente les principales réalisations de l'ACF pour la période de novembre 2010 à novembre 2011. L'équipe de l'ACF, le personnel et les membres élus sont au service de la communauté dans l'atteinte des impacts visés du Plan de développement global (PDG) tel qu'il a été adopté au début de l'année 2010. En 2011, la structure administrative de l'ACF a connu une métamorphose importante dans le but de mieux atteindre ces impacts. Sous une nouvelle direction générale, quatre secteurs encadreront dorénavant les activités entreprises par l'ACF. Ces quatre secteurs sont : 1) le développement communautaire, 2) l'emploi et l'immigration, 3) les finances et l'administration générale, 4) les communications. Ensemble, les actions du secrétariat provincial, des six bureaux satellites situés à Ponteix, Gravelbourg, North Battleford, Saskatoon, Bellevue et Prince Albert, des comités de travail et des membres élus de l'Assemblée des députés et députées communautaires, cherchent à répondre aux requêtes du PDG. Ce rapport présente nos activités selon les impacts visés. Contrairement à une opinion erronée assez répandue, l'ACF est plus qu'un simple organe politique qui revendique sur le plan politique au nom de la communauté fransaskoise, même si cette activité est une de ses actions prioritaires. En plus, elle offre une panoplie de services à une clientèle à la fois communautaire et grand public, services tels que la comptabilité associative, un appui administratif, des interventions en matière de développement communautaire, des conseils au sujet des demandes de financement, le recrutement d'immigrants au Canada et à l'international, les services d'accueil et d'établissement pour le nouvel arrivant, l'intégration ou la réintégration au marché du travail, des occasions de grand rassemblement, et bien d'autres sur demande particulière du client.

Les activités sont présentées en lien aux quatre impacts du Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2010 – 2020.

Ces quatre impacts sont, sans ordre prioritaire :

1. Accroître la population de parlants français en Saskatchewan,
2. Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan,
3. Renforcer la capacité des individus et des organismes,
4. Accroître la fierté et le sens d'appartenance envers la communauté fransaskoise

C'est ainsi, à travers le prisme des impacts visés, que nous déterminons nos priorités d'actions et élaborerons notre programmation présente et future. La gestion axée sur les résultats, implantée au sein de la structure administrative de l'ACF, est une méthode de gestion qui repose sur les résultats à obtenir en mettant l'accent sur les moyens utilisés pour les obtenir. Le but ultime de cette approche est l'atteinte des résultats et l'application des mesures de rendement.

Cette façon de gérer nos affaires exige de préciser les objectifs, de mesurer le progrès, d'analyser les résultats, d'apprendre de nos expériences et d'être responsable face à nos actions. Cette gestion que nous privilégions est de plus en plus la norme à travers le monde. Elle est préconisée par les agences de développement internationales et de plus en plus par les divers paliers du gouvernement, eux qui sont nos bailleurs de fonds. Ultimement, nous cherchons à améliorer l'impact sur les décisions que nous prenons et en même temps à assurer la transparence et la reddition de comptes auprès de la population et de nos bailleurs de fonds.

Quelles sont alors ces réalisations?

### **IMPACT 1 - *Accroître la population de parlants français en Saskatchewan***

Afin de garder la langue française vivante en Saskatchewan, suffisamment d'individus doivent pouvoir s'en servir. Il est essentiel d'accroître le poids démographique des parlants français dans la province, car il baisse d'année en année depuis un demi-siècle. Il y a différentes façons d'aborder ce défi. Notre approche pour y arriver est multiple. Parmi les choix, nous avons mis l'accent sur l'apprentissage de la langue française aux niveaux préscolaire, scolaire et postsecondaire, la rétention des gens au moyen de l'emploi et de la formation et le recrutement de nouveaux francophones. À ce titre, le secteur Emploi et immigration cherche à mettre de l'avant des initiatives qui permettront à la communauté de renforcer son poids démographique.

Le contexte économique et démographique actuel en Saskatchewan (mentionnons ici entre autres, le vieillissement de la population de souche) favorise l'immigration et la migration d'une main-d'œuvre qualifiée. L'immigration est un moyen important permettant de combler certains besoins du marché du travail. Cette stratégie est mise en œuvre par la province et offre à la communauté fransaskoise une occasion que nous devons saisir.

### **Promouvoir la Saskatchewan et la communauté fransaskoise**

Faire connaître la Saskatchewan à l'étranger en vue d'y attirer de futurs résidents est une action que nous avons entreprise il y a huit ans maintenant. En novembre dernier, Paul Heppelle, en début de son mandat comme président, et Darron Taylor, maintenant le directeur du secteur de l'emploi et l'immigration à l'ACF, ont représenté la Saskatchewan à l'événement Destination Canada en France, en Belgique et en Tunisie. En plus d'offrir une occasion de recrutement, ces visites organisées par les ambassades du Canada visaient à accroître notre rayonnement dans ces pays. L'ACF a présenté une brève description de la Saskatchewan et de la communauté fransaskoise pour ensuite discuter avec les participants et participantes en fournissant de l'information au sujet du marché du travail. Le but consiste à présenter des offres d'emploi et chercher des candidats potentiels pour notre province. Notre participation à Destination Canada est possible grâce au soutien financier de Citoyenneté et Immigration Canada; le ministère provincial de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et de l'Immigration a aussi appuyé notre participation à Destination Canada dans le passé.



En mars 2011, cette même délégation accompagnée de Monique et Denis Prudhomme de la firme Prudhomme International Inc., s'est rendue à l'Île Maurice afin de poursuivre les démarches entreprises l'année précédente par l'ACF et le gouvernement provincial. Lors de ce voyage, plusieurs entreprises saskatchewanaises nous avaient confié des offres d'emploi et cette mission nous a permis d'offrir un nombre d'emplois aux candidats en lice. Cette visite a permis de négocier une entente-cadre impliquant le gouvernement de l'Île Maurice, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'ACF et la firme Prudhomme International. Cette entente facilitera la sélection, la préparation, la mobilisation, l'établissement et l'intégration de travailleurs et leur familles de l'Île Maurice en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta. Sept domaines d'activité ont été classés par ordre prioritaire pour le recrutement : l'agriculture, le pétrole, le tourisme, les mines, la santé, la construction et les transports. Cette entente a été signée le 5 septembre dernier et nous espérons pouvoir recruter annuellement entre 100 et 500 personnes. L'Île Maurice possède une surpopulation instruite possédant plusieurs langues, dont le français et l'anglais. En mars 2012, une délégation de l'Île Maurice viendra en Saskatchewan pour établir leur propre réseau de contacts en territoire canadien. Nous accueillerons cette délégation qui vient voir ce que peut offrir la Saskatchewan aux Mauriciens et aux Mauriciennes.

Un autre aspect lié au recrutement de travailleurs a lieu dans l'est du Canada par la participation de l'ACF à des Salons de l'emploi au Québec et en Ontario. Nos employés du secteur Emploi et immigration participent à ces salons où les curriculum vitae sont recueillis. Nos agents et agentes vont ensuite jumeler les candidatures qualifiées avec les emplois disponibles dans la province. Nous avons également publié des petites annonces dans les journaux hebdomadaires du Québec avec l'aide du réseau de l'Association de la presse francophone. Ces annonces avaient pour but de susciter l'intérêt envers la Saskatchewan, de sensibiliser les chercheurs d'emplois et de recueillir des curriculum vitae pour notre banque de chercheurs d'emplois. Nous avons répondu à plus de 1500 appels téléphoniques à la suite de cette campagne. Ainsi, grâce à ces activités et à notre participation à ces forums, les nouveaux arrivants savent qu'ils peuvent compter sur certains services et qu'une vie en français en Saskatchewan est du domaine de la possibilité. Nous continuons à progresser dans notre rôle de promoteur de la province et de la communauté.

Dans un autre ordre d'idées, une autre initiative qui a pris de l'ampleur cette année est l'effort de relations publiques qui se fait auprès des employeurs de la province. Deux agentes aux relations employeurs ont été embauchées dans le but de bâtir des partenariats solides avec les grands employeurs en Saskatchewan pour lesquels nous allons recruter du personnel qualifié et bilingue lors de nos missions dans l'Est et à l'international.

### **Appui à l'accueil, à l'intégration et à l'établissement.**

Deux agentes d'accueil et d'intégration sont à l'œuvre en Saskatchewan, une à Saskatoon et l'autre à Regina. Leur appui aux nouveaux arrivants s'adapte selon les besoins particuliers du client ou de la cliente. Au besoin, on élabore un plan d'établissement personnalisé. À titre d'exemple, nos agentes peuvent recommander les gens vers les services communautaires appropriés ou faciliter l'accès à ces services. Elles participent, avec leurs homologues de la majorité, à trouver des réponses aux réalités de la clientèle, telles que la recherche d'un logement, d'un médecin ou de services gouvernementaux quelconque, l'apprentissage de la langue ou encore la recherche d'un emploi.

À titre d'exemple entre le 1er avril et le 30 juin de cette année, nos bureaux de Saskatoon et de Regina ont collectivement ouvert 30 nouveaux dossiers en immigration et ont répondu à 133 demandes de service personnalisées au cours de cette période. Nos agents se sont occupés de demandes provenant de 7 demandes de résidents temporaires, de 10 résidents permanents, de 2 réfugiés et de 11 citoyens canadiens.



## Employabilité

L'ACF offre plusieurs services d'aide à la recherche d'emploi et de placement d'une main-d'œuvre bilingue ou francophone auprès des employeurs de la province. Nous offrons des services personnalisés et ponctuels aux chercheurs d'emplois francophones. Le but est de rehausser la participation des francophones canadiens au marché du travail en Saskatchewan.

Voici quelques statistiques documentées entre le 1er avril et le 30 septembre 2011 et liées à l'intégration des chercheurs d'emploi francophones ou bilingues au marché du travail de la Saskatchewan.

- 581 offres d'emploi en provenance du site Saskjobs ont été traduites en français;
- Assistance à la clientèle pour faire 47 curriculum vitae en français, 49 en anglais;
- Rédaction de 9 lettres de présentation en français et 28 lettres de présentation en anglais;
- 9 personnes ont été recommandées à Canada - Saskatchewan Career and Employment Services;
- 56 migrants francophones ont pris contact avec nous pour de l'information sur la Saskatchewan;
- 13 stagiaires ont reçu une formation CIME à Regina;
- 10 stagiaires ont reçu une formation CIME à Saskatoon;
- 5 formations pour la rédaction de curriculum vitae;
- 711 appels de 16 différents indicatifs régionaux en Amérique du Nord;
- 170 emplois ont été affichés sur notre site Internet depuis le 1er avril;
- 211 personnes se sont abonnées pour recevoir les nouveautés affichées sur notre page emplois;
- 334 personnes se sont inscrites sur notre site Internet.

Le Centre intégration au marché de l'emploi (CIME) est un excellent programme destiné aux jeunes de 15 à 30 ans ainsi qu'aux adultes de plus de 30 ans. Situé à Saskatoon et à Regina, le centre offre une formation de 12 semaines visant à améliorer les compétences personnelles de base et à augmenter les capacités d'intégration au marché du travail des personnes qui éprouvent des barrières à accéder au marché de l'emploi. Les participants et les participantes qui éprouvent des barrières langagières bénéficient du programme CIME afin d'améliorer leurs compétences.

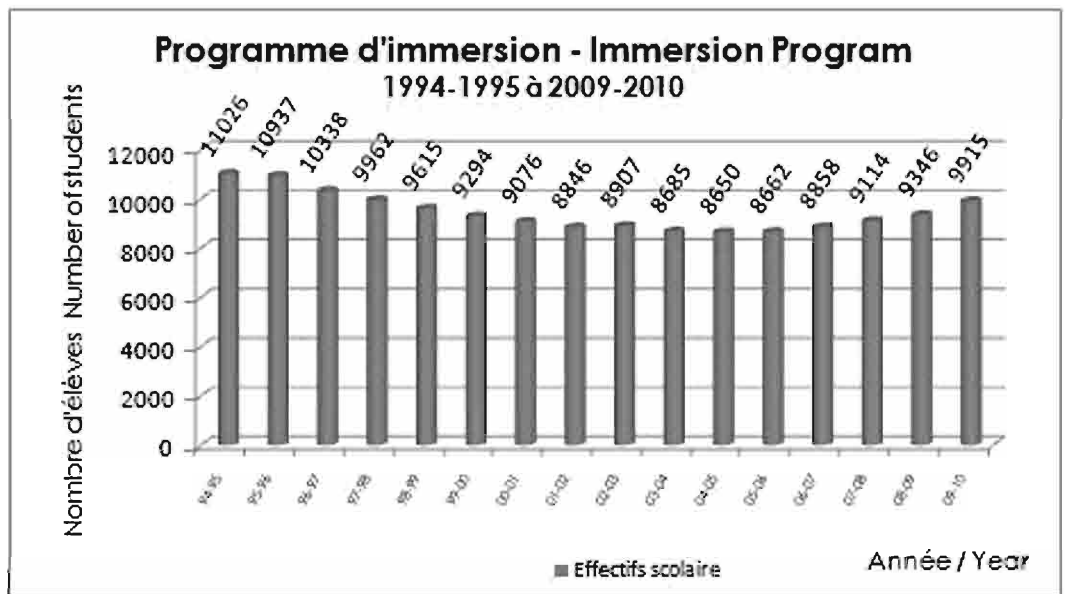
Au cours de l'année 2010-2011 le programme CIME à Regina a pu intervenir auprès de 13 stagiaires. Suivant leur participation au programme, 8 des 13 ont déniché un emploi à plein temps ou se sont inscrits dans un programme régulier de formation. Parce qu'ils ont déniché un emploi convoité, certains n'ont pas participé durant les 12 semaines au complet. Depuis le début du programme en 2009, à Regina 29 stagiaires ont pu profiter de cette formation en français. En plus d'encadrer les stagiaires, l'équipe a offert des ateliers sur la recherche d'emplois et la préparation de curriculum vitae au département de français de l'Université de Regina. L'équipe a aussi donné des formations en employabilité pour les jeunes de moins de 16 ans dans les écoles du CÉF et dans les écoles d'immersion.





## Se scolariser et vivre en français en Saskatchewan

Depuis six ans, la Coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone médiatise et encense les mérites d'étudier et de vivre en français. Elle sensibilise les parents aux bienfaits de l'éducation en français pour leurs enfants et appuie les personnes qui cherchent une éducation en français. De plus en plus, les bénéfices du bilinguisme sont reconnus et appréciés. De plus en plus, la recherche démontre les avantages d'apprendre une langue seconde très tôt dans la vie. Ces découvertes font régulièrement les manchettes. Depuis que la coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone existe, le nombre d'inscriptions d'élèves qui étudient en français connaît des augmentations annuelles tant dans les écoles francsaskoises qu'au sein des programmes d'immersion. Rappelons qu'entre 2000 et 2005 les inscriptions d'élèves dans les programmes d'immersion en Saskatchewan étaient à la baisse. Ce n'est plus le cas.



La campagne médiatique Bonjour Saskatchewan est en train d'être renouvelée. Une nouvelle campagne médiatique sera lancée en 2012 pour promouvoir la langue française et la francophonie en Saskatchewan. La visibilité accordée à la campagne sera plus grande en 2012, car nous allons placer des annonces à de nouveaux endroits stratégiques tels que les points d'entrée de la province – les aéroports, les terminus de la STC et sur la route transcanadienne. Le spectacle Francifièvre, destiné aux élèves du secondaire francsaskois et d'immersion, reviendra après une année d'absence. Ces événements demeurent parmi les grandes réussites des dernières années.

Les membres de la Coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone sont :

- Assemblée communautaire francsaskoise
- Association des parents francsaskois
- Association jeunesse francsaskoise
- Canadian Parents for French – Saskatchewan
- Conseil des écoles francsaskoises
- Institut français de l'Université de Regina
- Société Radio-Canada – Saskatchewan

## **IMPACT 2 - Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan**

Une reconnaissance accrue du fait français agira directement sur la fierté des locuteurs de français et sur leur sens d'identité. Elle contribuera aussi à normaliser la langue française, particulièrement en ce qui concerne l'offre et la demande de services en français. Plus le statut du fait français est élevé, plus nous serons en mesure d'attirer vers nous de nouvelles ressources, d'intéresser les gens de tout horizon à participer à nos activités et de reconquérir les «générations perdues». Une plus grande visibilité et un plus grand rayonnement de la langue française et de la culture fransaskoise sont liés à cet impact.

### **Le Comité consultatif sur les affaires francophones**

En 2009, le Comité consultatif sur les affaires francophones a été mis sur pied avec un mandat de deux ans en vue de conseiller le gouvernement provincial et d'aider à la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan. Le mandat du comité a été renouvelé jusqu'en 2013. Le président de l'ACF siège d'office à ce comité dont les membres sont : René Carpentier, Paul Heppelle, Laurette Lefol, Dave Lawlor, Jean Nepo Murwanashyaka, André Nogue, Joanne Perreault, Guylaine Patenaude. À ce jour, cinq rapports ont été présentés au gouvernement provincial, ces rapports sont affichés sur le site Internet de la Direction des affaires francophones. ([www.ops.gov.sk.ca/Advisory-Committee-Francophone-Affairs](http://www.ops.gov.sk.ca/Advisory-Committee-Francophone-Affairs))

Les rapports du Comité consultatif en matière d'affaires francophones sont :

- octobre 2009 - Développement économique, innovation et francophonie
- février 2010 - Éducation et petite enfance
- juin 2010 - Immigration-migration interprovinciale
- décembre 2010 - Programme de français langue seconde
- juillet 2011 - Santé

Les recommandations tirées du dernier rapport du comité consultatif en matière d'affaires francophones sur la santé ont été publiées en juillet 2011.

#### **Recommandations :**

- 1- Que le ministère de la Santé renforce et officialise ses relations avec le Réseau santé en français de la Saskatchewan (RSFS) en matière de services offerts en français.
- 2- Que le ministère de la Santé demande aux autorités régionales de santé qui servent les communautés fransaskoises de s'assurer que ces dernières sont représentées au sein de leurs réseaux consultatifs communautaires.
- 3- Que le ministère de la Santé continue et augmente ses efforts de traduction de documents, en ciblant particulièrement les documents visant les enfants, les jeunes et les aînés.
- 4- Que le ministère de la Santé encourage les autorités régionales de santé à mieux identifier les professionnels de la santé pouvant offrir des services en français.
- 5- Que le ministère de la Santé encourage les autorités de santé de Saskatoon et de Regina à travailler avec le RSFS pour la mise sur pied de cliniques communautaires bilingues à Saskatoon et à Regina.





## Les relations franco-métisses

Nos relations politiques avec les Métis ont connu un développement intéressant depuis la création des Tables rondes franco-métisses il y a sept ans. Les rencontres entre l'ACF et la Métis Nation of Saskatchewan (MNS) se sont multipliées et des liens entre nous se sont tissés. Le président de la MNS, Robert Doucette, était au Rendez-vous fransaskois 2010 et nous lui avons remis un cadeau en l'honneur de l'Année des Métis. Un pacte de solidarité a été proposé aux Métis et un bon nombre de membres sont prêts à signer un tel document qui, quoique symbolique, ouvre la porte et invite aux collaborations futures. Déjà, il y a des Métis activement impliqués dans le projet du terroir. En 2012, nous comptons rencontrer les cercles locaux métis et développer des liens à ce niveau ainsi que participer à une 5e table ronde.

## La Cause Caron, une protection constitutionnelle de nos droits linguistiques

En 2003, en raison d'une infraction au Code la route, une contravention a été imposée par un système juridique albertain obstinément unilingue anglais au camionneur Gilles Caron qui lance ce qu'au Canada entier on appelle « la Cause Caron ». En 2005 en cour de première instance, Caron conteste cet unilinguisme, non seulement en matière de ladite contravention, mais aussi en matière de ses droits linguistiques devant le tribunal. Depuis, il y a eu procès en français et la question du Code de la route a été réglée et mise de côté. Il s'agit maintenant de régler la question de droits linguistiques en Alberta et, par extension, en Saskatchewan. Mais c'est plus qu'un simple cas de cour. À l'avis d'experts en droit constitutionnel, de conseillers juridiques, d'historiens et de consultants politiques, la Cause Caron est devenue au fil des années une occasion de regagner nos droits linguistiques perdus de façon systématique depuis 1869.

La question fondamentale qui nous préoccupe est la protection constitutionnelle des droits linguistiques de la collectivité de langue française en Saskatchewan et en Alberta. Si monsieur Caron continue à gagner sa cause devant les tribunaux, d'abord en Alberta, mais possiblement à la Cour suprême du Canada, des gains en matière de la protection constitutionnelle en résulteront.

La communauté fransaskoise ne peut pas se permettre d'ignorer ce constat qui repose sur une recherche historique poussée et une jurisprudence étoffée. On parle d'un renversement possible ordonné par la Cour suprême de la Loi relative à l'usage du français et de l'anglais en Saskatchewan de 1988, loi qui a rendu la Saskatchewan effectivement unilingue anglaise. Il ne faut pas conclure qu'une reconnaissance officielle du français garantira que tout service gouvernemental sera bilingue demain matin. De fait, on ne parle que du français dans la législature et devant le tribunal. Mais relever le statut du français à une langue officielle en province offre quand même d'intéressantes possibilités en matière des services provinciaux.

Si on perd en Alberta ou à la Cour suprême, on risque de ne plus parler du statu quo pour le français en Saskatchewan. Quoique des acquis ne puissent pas s'évaporer facilement, il faut concevoir la possibilité d'un recul net en matière de nos droits linguistiques, et ce, pour longtemps.

Il faut donc s'intéresser à cette cause. Il faut probablement aussi investir, non seulement en ressources humaines, mais en ressources financières importantes.

## 2012 – Année des Fransaskois

Depuis l'annonce par la ministre Donna Harpauer au Rendez-vous fransaskois dernier que 2012 sera déclaré l'Année des Fransaskois, nous avons développé les bases de ce que sera une année commémorative pour toute la communauté. Premièrement, nous voulons utiliser cette occasion pour sortir le l'ombre et se faire connaître et reconnaître par la majorité anglophone ici en Saskatchewan, mais aussi ailleurs au pays. Nous voulons profiter de cette tribune pour être plus dans l'oeil du public. Deuxièmement, nous voulons saisir l'opportunité pour solidifier notre communauté, rejoindre la diaspora fransaskoise, attirer l'attention des Fransaskois et Fransaskoises qui ne se disent plus francophones. Un comité ad hoc a été mis sur pied pour réfléchir sur les grandes lignes des événements que l'ACF pilotera. Michel Dubé a été retenu comme coordonnateur d'événements pour assurer l'évolution des priorités. Une fête aura lieu en février 2012 à Duck Lake, lieu de la fondation de l'ACFC en 1912. Des activités commémoratives auront lieu en plus, lors de la Fête fransaskoise et lors du Rendez-vous fransaskois 2012.

### **IMPACT 3 - Accroître la fierté et le sens d'appartenance envers la communauté fransaskoise**

Qu'on soit de descendance de la nation métisse ou des colonisateurs acadiens ou franco-qubécois, immigrants francophones nouvellement établis en Saskatchewan, francophiles animés par la langue française ou migrants francophones venus d'une autre province, tous et toutes, nous avons choisi de vivre notre francophonie en Saskatchewan. Un Fransaskois ou une Fransaskoise est une personne qui s'identifie à la francophonie en Saskatchewan, que ce soit pour des raisons liées à sa naissance, par le mariage, par intégration ou par adoption. Pour l'ACF, le sentiment d'appartenance est fondamental, un fort sens d'identité des Fransaskois et des Fransaskoises est garant d'une communauté dynamique et vivante.

### **Reconnaissance du drapeau fransaskois**

L'ACF fait activement la promotion du drapeau fransaskois en tant que symbole de la communauté fransaskoise et de la province de la Saskatchewan. Quelques produits de promotion (chemises, chapeaux, plaques, épinglettes, etc.) ont été créés pour illustrer davantage le drapeau et pour permettre aux gens d'afficher leur fierté.

Depuis trois ans, le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du Bureau du protocole, édifie des plaques commémoratives et hisse en permanence le drapeau fransaskois afin de reconnaître la contribution des Fransaskoises et des Fransaskois dans le développement de la province. En septembre 2011, André Moquin et Paul-Émile l'Heureux ont participé respectivement à des cérémonies qui ont eu lieu à Gravelbourg et à Zenon Park. À Gravelbourg, même le gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnson, fut de la partie. À Zenon Park Son Honneur le lieutenant-gouverneur Gordon Barnhart a présenté le drapeau fransaskois à la communauté. Depuis 2009, de telles cérémonies ont eu lieu à Duck Lake, à Ferland, à Saint-Denis, à Gravelbourg et à Zenon Park. D'autres cérémonies du genre se proposent pour les années à venir.





## **Le Camp Voyageur 2011**

Le Camp Voyageur fransaskois est un excellent véhicule de promotion de l'identité et de la fierté d'être francophone. Cette année à Gravelbourg, le Camp Voyageur a offert une programmation fortement appréciée des campeurs. En collaboration avec l'École de cirque de Gaspé, un module des arts du cirque, unique dans les Prairies a marqué le Camp voyageur pour une 2e année. Les infrastructures scolaires et communautaires du Conseil des écoles fransaskoises, notre partenaire principal, a grandement contribué au succès du Camp. Nous avons accueilli 79 campeurs dans 3 camps pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans.

## **Les Rendez-vous de la francophonie 2011**

Un grand nombre d'activités organisées et produites collectivement par le réseau associatif fransaskois ont offert une bonne visibilité à la francophonie en Saskatchewan lors des Rendez-vous de la francophonie en mars 2011.

Deux événements particuliers ont eu lieu avec les dignitaires provinciaux, notamment une déclaration des Rendez-vous de la francophonie en chambre au Palais législatif par la ministre responsable des affaires francophones en Saskatchewan l'honorable Donna Harpauer et la « Réception de la francophonie » offerte par la ministre le 15 mars. Cette réception a eu lieu à la galerie Al Johnson de Radio-Canada à Regina juste avant la tenue de la Grande dictée, présentée par le SEFFA et la Société Radio-Canada.

Nous avons assuré la parution d'une publication promotionnelle en honneur des Rendez-vous de la francophonie dans la forme d'un encart paru dans les quotidiens le Leader Post et le Star Phoenix. Trois pages ont fait la promotion de la communauté fransaskoise.

Comme d'habitude, le réseau associatif fransaskois a présenté un grand nombre d'événements dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie 2011. Notons la tenue d'événements culturels, des démonstrations, des conférences et des réunions spéciales. Cette année, le nombre d'inscriptions était dans la moyenne inscrite par les autres provinces, bien que beaucoup plus d'événements se sont produits dans le cadre des deux semaines des Rendez-vous.

## **IMPACT 4 - Renforcer la capacité des individus et des organismes**

### **Soutien au réseau**

La prédisposition des citoyens et des citoyennes d'agir et de s'engager pour une cause est à la base de l'action communautaire. À l'ACF, cette préoccupation est au cœur des activités du secteur du développement communautaire. Le développement communautaire est en plein essor depuis l'embauche de nouvelles conseillères en développement. Le secteur compte actuellement trois agentes dont Christine Regnier-Gaudet, Bernie Séguin, Camille Bell et le directeur Thierry Sarny. Une personne se joindra à l'équipe à titre d'agent ou d'agente au développement rural sous peu.

**Activités du secteur :**

- Le Rendez-vous fransaskois 2010
- 4 réunions de l'Assemblée des députés et députées communautaires. (L'ADC)
- 10 rencontres régulières du Conseil d'administration de l'ACF.
- Rencontres des membres de la Table des élu.es.
- 10 téléconférences mensuelles des membres du réseau.
- 3 rencontres interrégionales et interprovinciales du réseau associatif. (Les « inter-intra »)
- Plusieurs rencontres liées à la répartition des fonds de l'entente de collaboration par le comité de proposition de financement de l'entente Canada communauté
- Participation aux 4 réunions et comités de la FCFA du Canada.

En 2012, une grande consultation générale de la population francophone s'organise. Notre secteur du Développement communautaire collabore avec le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan et l'Institut français dans l'élaboration et l'exécution de cette consultation. Les communautés rurales du sud de la province seront consultées au début de 2012 et la tournée de consultation se poursuivra au Nord plus tard à la fin de l'été.

**Actions politiques**

Plusieurs interventions politiques ponctuelles ont été entreprises en réponse aux demandes ou encore en réponse aux actions de nos gouvernements. Voici cinq dossiers, parmi beaucoup d'autres, auxquels nous continuons à travailler.

**1. Le CRTC**

Depuis près de dix ans l'ACF et la communauté fransaskoise ont revendiqué auprès du CRTC la présence du signal de la station de télévision de Radio-Canada en Saskatchewan sur les deux services de télévision par satellite au pays : Shaw Direct et Bell ExpressVu. Depuis le 1er septembre 2011, le signal de CBKFT – Saskatchewan est dorénavant offert à tous les abonnés de ces deux services. Une réglementation imposée par le CRTC vient renforcer le principe qu'une station par province doit être accessible auprès des diffuseurs satellites. La mise en vigueur de ce règlement est une victoire. Deux mémoires, un en juillet 2010 et l'autre en novembre 2010, ont été présentés au CRTC dans ce dossier. Un grand nombre de francophones en Saskatchewan sont abonnés à un de ces deux services. Il est important que la communauté fransaskoise puisse se voir au petit écran, ce qui était très difficile avant le 1er septembre dernier. Dans ce même secteur, nous avons aussi joint nos efforts à ceux de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada afin de déterminer l'impact de l'arrivée de la télévision numérique sur le marché télévisuel comme celui de la Saskatchewan. Une exception a été accordée aux transmetteurs en milieu rural, et pour la prochaine année, les transmetteurs analogiques continueront à fonctionner.





## 2. Le Fonds d'infrastructures francophone

Le Fonds de l'infrastructure communautaire francophone créé par la secrétaire provinciale, l'honorable Donna Harpauer est venu contribuer à la capacité pour la communauté d'accéder à des fonds spécifiquement pour les infrastructures physiques. Nous avons largement diffusé l'information au sujet de ce nouveau fonds et nous avons participé à la définition des critères pour accéder au fonds et chercherons à augmenter les sommes disponibles pour l'infrastructure à l'avenir.

## 3. L'éducation primaire et secondaire

Dans le secteur de l'éducation, nous avons moralement et politiquement appuyé le Conseil des écoles fransaskoises dans leur lutte juridique pour obtenir un meilleur financement. Il est essentiel que l'éducation offerte par le CÉF soit de qualité comparable à celle de la majorité. Le Gouvernement provincial a l'obligation de lui fournir les moyens nécessaires pour accomplir son mandat. L'accessibilité et la qualité de l'éducation offerte à nos jeunes sont primordiales à la vitalité et le développement de la communauté fransaskoise. L'ACF appui donc le CÉF dans la mise en place d'une éducation de qualité pour les jeunes fransaskois et fransaskoises.

## 4. Le postsecondaire

Nous avons toujours défini notre projet de postsecondaire sur le plan d'un suivi logique à l'école secondaire (langue première et langue seconde). Pour nous le postsecondaire français comprend à la fois l'éducation populaire, la formation collégiale et technique et une programmation universitaire.

Nous travaillons et continuons à travailler avec l'Université de Regina (et en particulier avec l'Institut français), le Collège Mathieu et le gouvernement provincial dans ce dossier. Il est important de développer non seulement une politique provinciale sur le postsecondaire français, mais aussi une structure de gouvernance pour le postsecondaire. Plusieurs institutions existent dans la province pour servir de fondation à une éducation postsecondaire francophone. Le Collège Mathieu et le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) offrent 4 certificats crédités et des programmes de formation continue aux adultes. L'Institut français de l'Université de Regina offre un baccalauréat, un certificat, une maîtrise, des cours crédités en français, et plusieurs programmes de formation continue. Malgré cela, des enjeux majeurs freinent les initiatives de mise en place d'un postsecondaire francophone dans la province.

Parmi ceux-ci, notons qu'aucune de nos institutions ne possède un statut académique propre à elle et les institutions de la majorité démontrent une très grande réserve à l'offrir à notre projet. En plus, non seulement des liens entre des institutions collégiales et universitaires existantes sont-ils rarement formalisés, mais la perception des autorités envers un postsecondaire francophone en Saskatchewan est négative. Leur regard sur notre projet d'un postsecondaire français ou même un campus francophone se limite hélas à la rentabilité financière et une approche quantitative qui régit leurs propres institutions.



Notons l'impact négatif de ce recul sur notre communauté - l'exode des jeunes francophones de la Saskatchewan à la recherche de programmes en français dont ils ont besoin et la difficulté d'obtenir par les nouveaux arrivants diplômés à l'extérieur de la province la reconnaissance de leur formation et de leurs acquis.

Le comité fransaskois d'éducation postsecondaire, le CFEP, a du pain sur la planche pour les prochaines années, car il faut rapidement trouver les moyens d'offrir des programmes en français au niveau postsecondaire, sinon nos jeunes continueront à quitter la province. Le projet voulant qu'une unité francophone soit créée sur le campus de Regina rassemblant le bac en éducation, le département de français et l'Institut français est en péril pour l'instant. Nous devons redoubler nos efforts pour développer une solution qui satisfait les besoins collégiaux ainsi que les besoins académiques.

## 5. Le développement rural

Le dossier du Terroir est maintenant géré par le secteur du développement communautaire. L'ACF et notre partenaire dans ce dossier, l'Institut français, cherchent à identifier et à proposer des solutions aux problèmes du dépeuplement du milieu rural et son impact direct sur la communauté fransaskoise. Le développement rural par le Terroir est devenu une voie pleine de promesses. Au mois d'octobre, deux de nos employés ont participé à une visite dans la vallée d'Okanagan, ce qui nous a permis de découvrir leur expérience en matière de terroir.

Plus tôt cette année, nos partenaires de Charlevoix ont visité la grande région de Batoche afin de voir ce que la région possède comme potentiel pour développer une économie du terroir. Cette visite est le résultat d'une plus grande démarche qui a mené à l'organisation du Colloque Terroir, identité et séduction en 2009, une visite exploratoire en Charlevoix au printemps de 2010, la venue des Charlevoisiens en 2011 et une autre visite, de notre part cette fois, en décembre. L'ACF se rendra prochainement en Charlevoix pour étudier les liens qui se sont nécessaires pour soutenir l'industrie du terroir selon le modèle adopté à Charlevoix. Le but ultime est de développer, dans nos villages, des produits à valeur ajoutée qui créeront des emplois et donneront de nouvelles possibilités de vie dans la communauté fransaskoise. Le but ultime du projet Terroir est qu'il soit transportable et adaptable partout en province.

### Les communications et la visibilité

Grâce à une série d'initiatives en communications, l'ACF jouit d'un nouveau visage public. Le premier indice de ce nouveau visage serait le site Web de l'ACF. Lancé il y a un an, le site présente l'ensemble des services de l'ACF, notre action communautaire, les dossiers politiques, les renseignements corporatifs, les informations en employabilité, en immigration et au sujet du Camp Voyageur.



Et vous y trouverez nos plus récentes nouvelles, les dossiers chauds du jour, des liens informatiques à nos partenaires et aux réseaux francophones provincial et national, les textes de nos communiqués et discours, les procès-verbaux des rencontres des député(e)s, ainsi de suite.

Nos efforts pour rejoindre les amateurs des nouvelles technologies comprennent maintenant Facebook et Twitter. D'autres réseaux tels que Google plus seront ajoutés à la palette d'outils de communications à laquelle nous allons nous abonner. Le but est de maintenir le contact avec le grand public et pouvoir informer les gens de nos activités, et ce, d'une manière régulière et moderne. Actuellement, notre compte Facebook compte 489 amis. La page est suivie par 36 personnes et le compte Twitter de l'ACF est suivi par 53 abonnés. Ces outils sont encore très nouveaux à l'ACF, mais le site Internet [fransaskois.sk.ca](http://fransaskois.sk.ca), auquel nous contribuons régulièrement, demeure une référence pour beaucoup de gens. Le site est mis à jour quotidiennement en offrant des nouvelles, de la documentation, des astuces pour vivre en Saskatchewan et bien sur les offres d'emplois bilingues disponibles en Saskatchewan. En tout plus de 2172 pages ont été consultées 220 091 fois depuis que le nouveau site est en ligne. De plus en plus, nos communications écrites se feront dans les deux langues officielles, y compris les textes de notre site Web. Nous devons parler la langue de nos interlocuteurs et partenaires, et ce, dans le média de leur choix!

Tous ces changements actuellement en cours ne feront qu'amplifier l'impact de nos activités et mieux répandre la perspective de la communauté fransaskoise auprès du public. Ce que l'on cherche ici est la visibilité, tant auprès des nôtres qu'auprès du grand public anglophone.

## Remerciements

Nous remercions nos bailleurs de fonds dont l'appui a grandement contribué à la réalisation des activités et des initiatives entreprises par l'ACF au cours de l'année. Nous remercions les bénévoles, les élu(e)s et le personnel du réseau associatif fransaskois ainsi que notre personnel dévoué pour leur soutien envers la programmation et les projets présentés dans ce document.

Sincères remerciements aux membres du personnel qui ont quitté l'Assemblée communautaire fransaskoise au cours la dernière année afin de poursuivre ailleurs, d'autres ambitions.

Denis Desgagné  
Joanne Perreault  
Mamadou Gueye  
Beya Ngoy  
Idriss Dabor  
Justin Djeumene  
Josée Bourguoin

*Lizée Gauthier*

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

Michel Gauthier Certified General Accountant Prof. Corp.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR****Aux membres de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.**

Nous avons vérifié le bilan de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2011, ainsi que les états des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Assemblée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification de ces états financiers a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend les contrôles par sondages des preuves à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 2011, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

**SASKATOON (SASKATCHEWAN)  
LE 25 MAI 2011****COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE  
(A.C.F.) INC.

BILAN

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

ACTIF

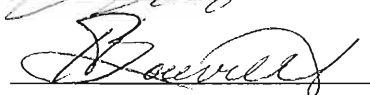
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse (note 2)	99 990 \$	311 143 \$
Comptes à recevoir	125 069	75 744
Subventions à recevoir	320 855	255 733
Inventaire	2 843	2 014
Intérêts courus	800	200
Avance de déplacement	400	400
Dépenses payées à l'avance	<u>2 871</u>	<u>13 659</u>
	<u>552 828</u>	<u>658 893</u>
<b>PLACEMENTS</b> (note 3)	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
<b>IMMOBILISATIONS</b> (note 4)	<u>106 597</u>	<u>167 299</u>
	<u>660 425 \$</u>	<u>827 192 \$</u>

PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES

<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes à payer	158 429 \$	98 507 \$
Fonds social	6 065	5 656
Revenus reportés	103 026	254 851
Revenus reçus d'avance	<u>1 468</u>	<u>20 250</u>
	<u>268 988</u>	<u>379 264</u>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Bénéfices non-répartis	89 692	89 692
Fonds de Capital	106 597	167 299
Réserve	<u>195 148</u>	<u>190 937</u>
	<u>391 437</u>	<u>447 928</u>
	<u>660 425 \$</u>	<u>827 192 \$</u>

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES :

 , Directeur/trice

 , Directeur/trice

*Lizée Gauthier CGA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>RECETTES</b>		
<b>Subventions</b>		
Patrimoine canadien	544 200 \$	590 700 \$
Direction des affaires francophones	50 500	9 500
Citoyenneté et Immigration Canada	275 981	178 901
Ministère de l'agriculture de la Saskatchewan	20 000	-
Ministère de l'apprentissage (DEF)	75 000	380 000
SAIC – Bureau du Québec	20 000	27 000
Jeunesse Canada au Travail	6 576	4 045
Ministère de l'Enseignement Supérieur	509 278	484 733
Immigration Branch	89 145	44 976
Blaine Lake CAP	18 849	42 414
Fondation fransaskoise	-	2 677
Programme Contestation Judiciaire	9 702	-
Université de Regina	5 000	-
RHDCC	<u>109 461</u>	<u>34 729</u>
	<u>1 733 692</u>	<u>1 799 675</u>
<b>Autres revenus</b>		
Dons	150	1 939
Partenariats	52 882	33 750
Location d'équipement	21 650	22 850
Administration – projets	69 767	74 511
Revenus d'intérêts	1 918	1 541
Revenus autres	6 548	8 705
Vente de matériel promotionnel	948	2 229
Ventes de services professionnels	22 919	13 264
Inscriptions	34 703	37 790
Participation aux projets	589	22 235
Ententes administratives	16 335	17 090
Contribution de l'organisme	<u>81 132</u>	<u>99 649</u>
	<u>309 541</u>	<u>335 553</u>
<b>Revenus reportés de l'exercice précédent</b>	<u>254 851</u>	<u>274 652</u>
	<u>2 298 084</u>	<u>2 409 880</u>
<b>DÉPENSES</b> (Détails à la page 5 & 6)	<u>2 195 058</u>	<u>2 158 132</u>
<b>SURPLUS</b>	103 026	251 748
Revenus reportés	<u>(103 026)</u>	<u>(254 851)</u>
<b>RÉSULTAT (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE</b>	<u>-----</u> \$	<u>(3 103)</u> \$

*Lizée Gauthier CCA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>DÉPENSES</b>		
<b>Charges salariales</b>		
Salaires	905 009 \$	924 699 \$
Avantages sociaux	58 840	59 614
Comm. des accidents au travail	4 635	1 259
RÉER	19 486	19 362
Assurances collectives	<u>39 260</u>	<u>36 745</u>
	1 027 230	1 041 679
<b>Coûts opérationnels</b>		
Matériel de bureau	15 792	21 915
Papeterie et photocopies	14 169	7 810
Affranchissement et messagerie	3 611	4 601
Achat équipements	7 143	35 265
Assurances	2 871	2 852
Frais bancaires, intérêts, pénalités	549	1 721
Abonnements et cotisations	22 578	22 798
Formation	1 851	8 165
Loyer	47 109	43 245
Location et entretien d'équipement	23 062	24 861
Entreposage	4 855	6 577
Téléphone, fax et internet	38 608	43 780
Téléconférences	20 331	12 712
Entretien et réparations	180	-
Contrats de service	5 804	5 307
Location d'espace	11 191	31 713
Frais administratifs	70 054	74 511
Fond social	<u>542</u>	<u>325</u>
	290 300	348 158
<b>Publicité</b>		
Partenariats	-	27 000
Placements médiatiques	18 810	124 507
Items promotionnels	1 073	3 948
Montage et impressions	<u>13 583</u>	<u>21 184</u>
	33 466	176 639
<b>Déplacements</b>		
Transport	113 836	111 030
Hébergement	70 576	61 765
Per diem	19 357	14 497
Repas	<u>54 806</u>	<u>64 039</u>
	258 575	251 331

*Lizée Gauthier CGA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>DÉPENSES</b> (Continué)		
<b>Honoraires</b>		
Honoraires des députés	42 676 \$	45 575 \$
Honoraires stagiaires	46 384	11 819
Contractuels	404 147	140 664
Frais professionnels/vérification	4 864	3 340
	<u>498 071</u>	<u>201 398</u>
<b>Autres frais</b>		
Participation aux projets	1 102	16 322
Dons	166	1 750
Prévisions pour mauvaises créances	4	16 448
Contribution de l'organisme	81 132	99 649
Achats d'items à revendre	801	1 553
Réserve	4 211	3 205
	<u>87 416</u>	<u>138 927</u>
	<u>2 195 058 \$</u>	<u>2 158 132 \$</u>

*Lizée Gauthier CGA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

3. PLACEMENTS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Parts sociales – La Coopérative des publications fransaskoises	<u>1 000 \$</u>	<u>1 000 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2010 Valeur Nette</u>	<u>Achats</u>	<u>Ventes/ Ajustements</u>	<u>2011 Valeur Nette</u>
Équipements	<u>167 299 \$</u>	<u>6 754 \$</u>	<u>(67 456) \$</u>	<u>106 597 \$</u>

5. CONSTITUTION

L'association a été constituée en vertu de la loi intitulée 'Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif' de la Saskatchewan. Le 16 juin 1999, l'association a changé son nom à L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. Le certificat d'amendement a été approuvé cette date.

6. PASSIF ÉVENTUEL

L'A.C.F. a une marge de crédit autorisée de 46 000 \$ avec Affinity Credit Union.

Les marges de crédit sont garanties par les dépôts à termes.

7. ANNEXES

Des annexes distinctes sont incluses dans les états financiers pour présenter le financement accordé en vertu des accords de contribution du Ministère du Patrimoine canadien.

*Lizée Gauthier CMA*



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et comportent les politiques suivantes :

(a) **Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

(b) **Immobilisations**

Les immobilisations payées par les opérations sont comptabilisées aux prix coûtants. Les achats en mobilier et équipement ne sont pas amortis durant l'année, mais sont rapportés comme dépenses et crédités au Fonds de Capital.

(c) **Projets – Divisions**

La distribution des revenus et dépenses entre les projets internes est la responsabilité de la direction de l'association. Cette distribution ne fait pas partie de la vérification de la fin de l'année.

(d) **Instruments financiers**

La Société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes : actifs et passifs détenus à des fins de transactions, actifs disponibles à la vente, prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur au moment de leur constatation initiale. Les coûts des transactions sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, sauf dans le cas des éléments détenus à des fins de transaction, qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Au cours des périodes subséquentes, l'évaluation dépendra du classement de l'instrument financier.

Les actifs financiers « détenus jusqu'à leur échéance » sont par la suite, au besoin, évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. ENCAISSE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Petite Caisse	1 071 \$	971 \$
Affinity Credit Union - Succursale de Régina		
Compte courant	(124 288)	188 266
Parts sociales	20	20
Dépôts à terme	63 983	69 912
Compte épargne	158 620	51 390
Compte équité	584	584
	<u>99 990 \$</u>	<u>311 143 \$</u>

*Lizée Gauthier CGA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

AVOIR DES MEMBRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS</b>		
Solde au début de l'exercice	89 692 \$	92 795 \$
Résultat (déficit) net de l'exercice	<u>-</u>	<u>(3 103)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>89 692</u>	<u>89 692</u>
 <b>FONDS DE CAPITAL</b>		
Solde au début de l'exercice	167 299	131 515
Achats/ventes/ajustements d'équipements (net)	<u>(60 702)</u>	<u>35 784</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>106 597</u>	<u>167 299</u>
 <b>RÉSERVE</b>		
Solde au début de l'exercice	190 937	187 732
Réserve de l'exercice	4 211	3 205
Transfert aux opérations	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>195 148</u>	<u>190 937</u>
 <b>AVOIR DES MEMBRES</b>	 <u>391 437 \$</u>	 <u>447 928 \$</u>

*Lizée Gauthier CGA*

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
(A.C.F.) INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011  
(comparaison avec 2010)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>LIQUIDITÉS PROVENANT DE (AFFECTÉES AUX)</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat (déficit) net de l'exercice	- \$	(3 103)\$
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Comptes à recevoir	(49 325)	11 606
Subventions à recevoir	(65 122)	198 639
Inventaire	(829)	812
Intérêts courus	(600)	5
Dépenses payées à l'avance	10 788	(882)
Comptes à payer	59 922	(201 543)
Fonds social	409	494
Revenus reportés	(151 825)	(19 801)
Revenus reçus d'avance	(18 782)	20 250
	<u>(215 364)</u>	<u>6 477</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Réserve	<u>4 211</u>	<u>3 205</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS NETTES</b>	(211 153)	9 682
<b>LIQUIDITÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>311 143</u>	<u>301 461</u>
<b>LIQUIDITÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>99 990 \$</u>	<u>311 143 \$</u>

*Lizée Gauthier C.G.A.*

## Les députés communautaires

PAUL HEPPELLE - Président

ANDRÉ MOQUIN - Député de Gravelbourg et vice-président

HENRI BOUVIER - Député de Willow Bunch et trésorier

PAULINE THÉTREULT - Députée de Debden et secrétaire

DANIEL RAMAGE - Député de Saskatoon et conseiller urbain

PAUL-ÉMILE L'HEUREUX - Député de Zenon Park et conseiller rural

LAURENCE ROYEZ-GUÉRIN - Députée de Saskatoon

JOSEPH POIRRIER - Député de Bellegarde

DANIEL FONTAINE - Député de la Trinité

RENÉ ARCHAMBAULT - Député de Regina

EVELYN COUSIN-GAUDET - Députée de Bellevue

PATRICE NGOUANDI - Député de Regina

CLARENCE BRIAND - Député de des Battlefords

JOSEPH MARCHILDON - Député de Prince Albert

HÉLÈNE CHÉNARD - Députée de Moose Jaw

## L'équipe de l'ACF

DENIS SIMARD, Directeur général

RONALD LABRECQUE, Directeur général adjoint

CHANTALE LAROSE, Directrice des finances

MARC MASSON, Directeur des communications

THIERRY SARNY, Directeur du Développement communautaire

DARRON TAYLOR, Directeur Emploi-immigration

FATIMA IBRAHIMI, Adjointe administrative

VÉNÉRAND NDAYIRAGIJE, Technicien en informatique

MONIQUE DJOMENI, Comptable

ANTOINE HAVYARIMANA, Adjoint aux finances

VÉRONIQUE GAUTHIER, Agente de projets en communications

CAMILLE BELL, Conseillère en développement communautaire

BERNIE SÉGUIN, Conseillère en développement communautaire

CHRISTINE RÉGNIER-GAUDET, Conseillère en développement communautaire

DANIELLE ALLARD, Adjointe Emploi-immigration

MARIELLE GAREAU, Analyste de services emploi-immigration

JACQUELINE GRENIER, Agente de relations aux employeurs

ROZALIA KASLEDER, Agente de relations aux employeurs

GERALDINE TIENTCHEU, Agente des services en emploi (Saskatoon)

HABIBATOU KONATÉ, Agente des services en emploi (Regina)

ROBERT JERRETT, Traduction

FANTA TRAORÉ, Coordination du RPI

PAUL NTAHONDAKIRIRA, Conseiller en établissement (Saskatoon)

CHARLES BILLARD, Coordonateur sud du programme CIME

FRANÇOIS AFANE, Coordination nord du programme CIME





## **IMPACT 1**

**Accroître la population des  
parlants français en  
Saskatchewan**

## **IMPACT 2**

**Accroître le statut et la  
légitimité du fait  
français en  
Saskatchewan**

## **IMPACT 3**

**Accroître la fierté et  
le sens d'appartenance à  
la communauté  
fransaskoise**

## **IMPACT 4**

**Renforcer la capacité des  
individus et des  
organismes**

